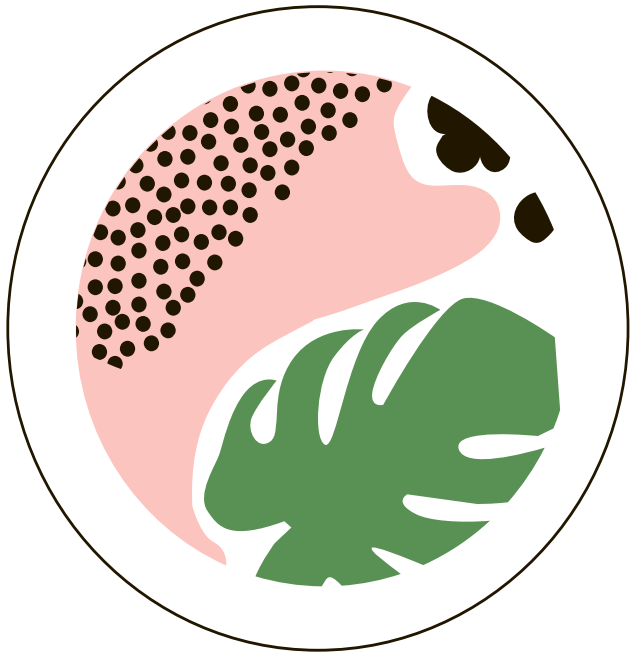


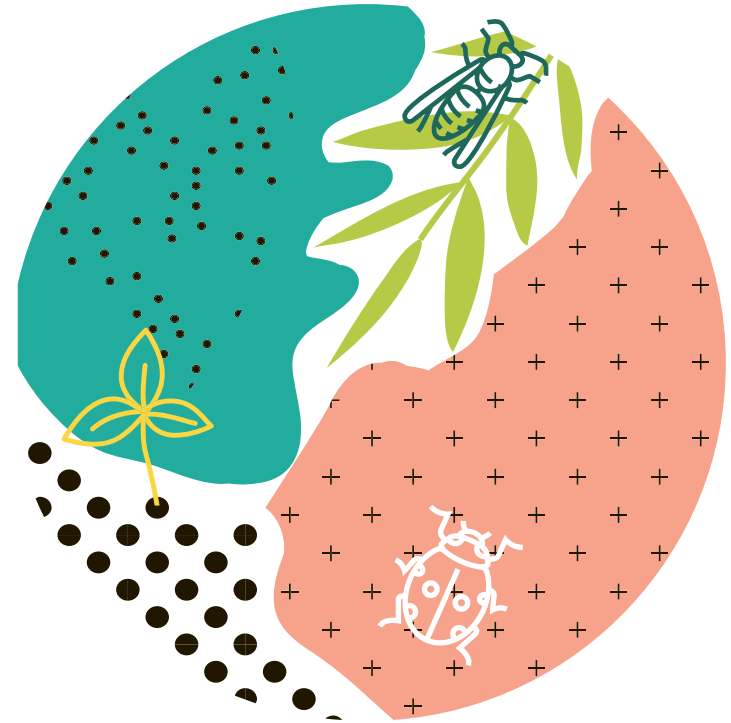
VILLE  
DENEVERS



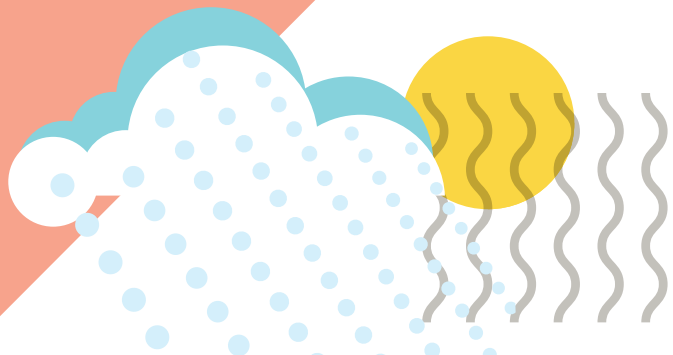
*Centre Technique Horticole*

Service Régie Espaces Verts

Boulevard du Grand Pré des Bordes  
03 86 68 45 70 ou 03 86 68 43 88



La *Gestion*  
différenciée



## Qu'est-ce que la gestion différenciée des espaces verts ?

La gestion différenciée (*parfois appelée gestion raisonnée et durable*) consiste à **adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et usage de chaque espace vert**. Elle s'oppose au principe de gérer tous les espaces verts de la même façon. Il s'agit d'appliquer la bonne gestion au bon endroit de façon réfléchie et maîtrisée.

Globalement, à l'échelle de notre ville, la gestion différenciée se traduit par **une diversité des espaces verts, où chacun peut trouver son bonheur !**

Il y a des espaces pour jouer et se prélasser dans l'herbe, des endroits où observer les plantes et les animaux, des espaces dédiés aux amoureux des jardins à la française et d'autres, pour ceux qui préfèrent la beauté des fleurs sauvages. De plus, la gestion différenciée agit sur l'environnement et notre santé.

En gestion différenciée, **on choisit des endroits où l'on favorise la biodiversité**, par exemple en ne coupant l'herbe qu'une ou deux fois par an, en plantant des espèces adaptées aux conditions locales, plutôt que des espèces horticoles qui nécessitent plus d'eau et de soins.

L'aménagement des espaces verts s'effectue de façon réfléchie, afin de réduire les coûts d'entretien, tout en conservant une vraie qualité paysagère. Ce principe d'entretien s'inscrit totalement dans une dynamique de **Développement Durable**



## Définition

La gestion différenciée est un outil permettant d'appliquer un entretien adapté à chaque espace en fonction de :

- Sa destination
- Son usage
- Son évolution souhaitée
- Ses contraintes techniques ou écologiques

Cette méthode d'entretien permet à chaque agent de savoir comment intervenir dans un espace, en prenant connaissance du cahier des charges (voir le tableau), quand bien même celui-ci ne serait pas dans son secteur.



# Les jardiniers de votre ville ont décidé de mettre en place un entretien spécifique à chaque type d'espace vert.

## 1 Espace structuré très fleuri



## 2 Espace Intensif ou structuré



## 2+



## 3 Espace champêtre



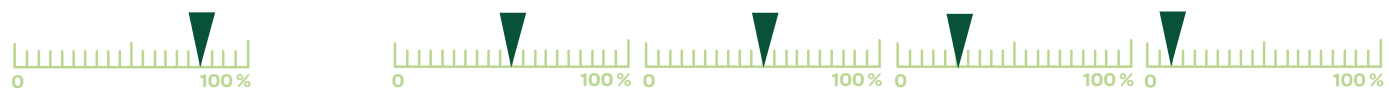
## 4

## Espace nature

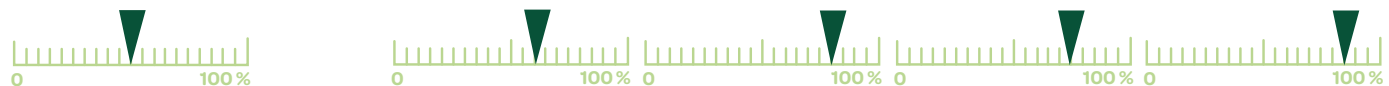


Tonte	1 fois par semaine	2 fois toutes les 3 semaines	1 fois toutes les 3 semaines	6 à 8 tontes par an	1 fois par an
Arrosage	Apport d'eau contrôlé	Apport d'eau contrôlé		Apport d'eau contrôlé	Si besoin
Ramassage	Seulement si nécessaire	Seulement si nécessaire	Seulement si nécessaire	Ponctuel	Soufflage des feuilles sur les passages
Découpage	3 fois par an	1 fois par an			Si besoin
Défeuillage Regarnissage	Enlèvement de la matière organique et semis complémentaire	Enlèvement de la matière organique et semis complémentaire			
Fertilisation	Seulement si nécessaire après dégradation	Seulement si nécessaire après dégradation	Si besoin	Si besoin	Si besoin
Taille	Architecturée - 2 à 3 fois par an Paysagère - 1 fois par an Palissée - 2 fois par an	Architecturée - 2 à 3 fois par an Paysagère - 1 fois par an Palissée - 2 fois par an			Si besoin
Désherbage	Binage - Sarclage	Binage - Sarclage	Binage - Sarclage	Binage - Sarclage	

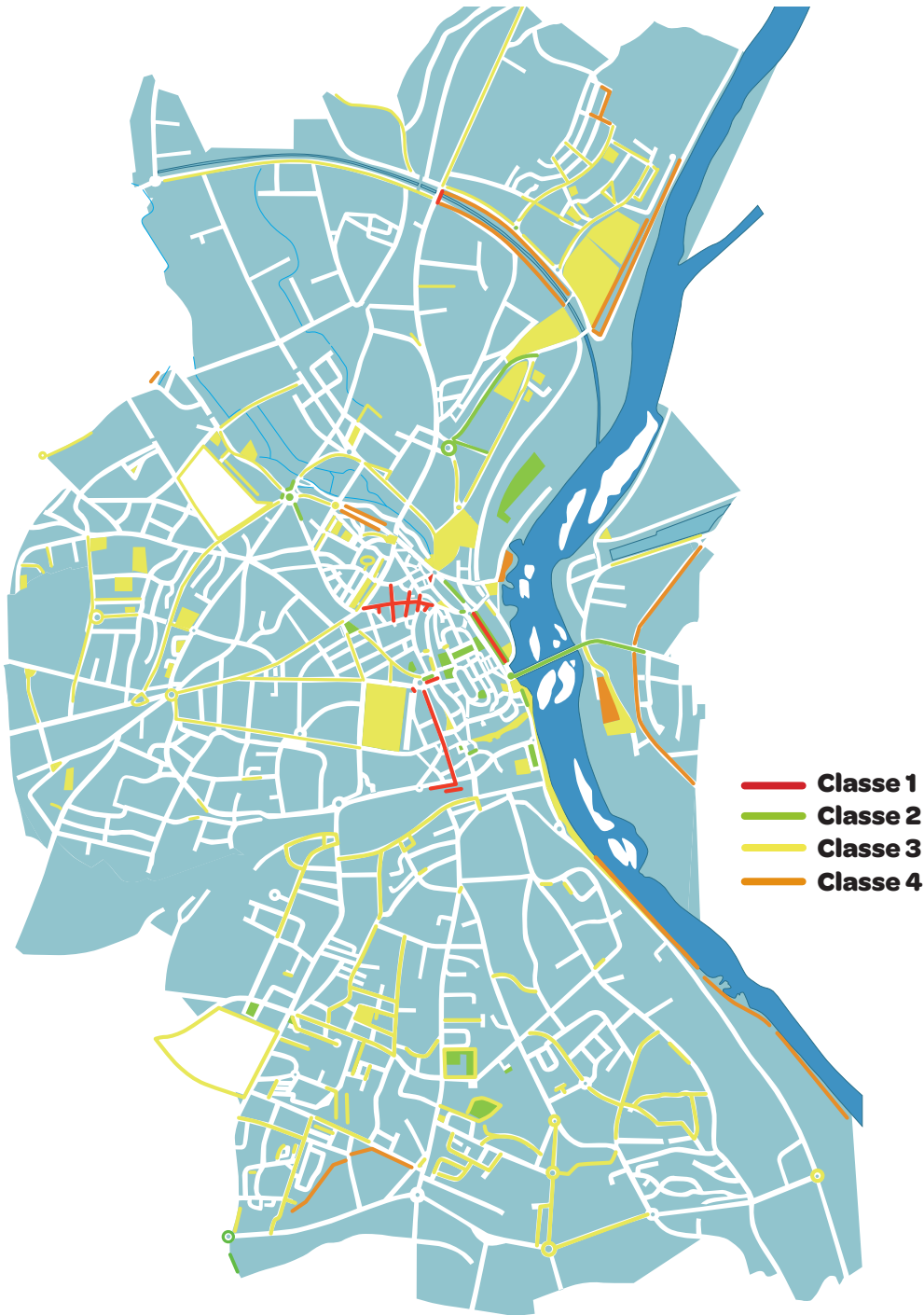
Entretien  
(temps/coût)



Biodiversité



## Gestion différenciée classe d'entretien



## En conclusion

Dans la mise en place de la gestion différenciée, il faut parfois renoncer à la maîtrise horticole, assumer le « mécontentement » de certains riverains et faire partager notre démarche à tous.

La gestion différenciée, nous permet de **développer la nature en ville** dans une démarche paysagère de qualité tout en assurant la **biodiversité** et toujours dans un esprit de **développement durable**.

